

La Révolte

N°80
Mai 2022

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus

a voté!



Il faut la malhonnêteté intellectuelle de l'infréquentable Richard Ferrand pour oser affirmer que le résultat des élections présidentielles traduit l'adhésion des Français au projet politique d'Emmanuel Macron. Mais ses propos, au soir même du second tour, rappelle à toutes celles et ceux qui nous faisaient la morale en appelant au « front républicain » que ce concept est une imposture. Un Front républicain, ce serait la réunion d'une large coalition de partis politiques autour d'un programme préétabli en vue de la mise en place d'un pacte social, comme ce fut le cas à la fin de la seconde guerre mondiale avec le programme du conseil national de la résistance et le gouvernement provisoire de la république française. Et encore y aurait-il beaucoup à dire sur l'intérêt que pourraient tirer les exploités d'une telle proposition politique. Mais aujourd'hui, rien de tout ça, ce que l'on nous propose c'est un chantage à Le Pen et, depuis Chirac, une fois élu, le Président applique son programme comme s'il avait la légitimité pour le faire. Nous ne reconnaissons pas ce système de dupe, ni la légitimité d'un président élu par 38% des inscrits alors que le premier parti de France est celui de l'abstention¹.

Le paysage politique qui se dessine est celui d'une société violente. Violence d'une minorité égoïste et qui ne pense qu'à conserver et accroître ses privilèges au mépris du reste de la population et qui se moque éperdument des conséquences écologiques que cela aura, dans le moyen terme, car la plupart de ceux qui la composent savent qu'ils ne seront plus de ce monde d'ici là ou bien parce qu'ils pensent qu'ils auront suffisamment d'argent pour se mettre à l'abri des catastrophes annoncées². Cette France

là est celle du « après moi le déluge », c'est la France de Macron, celle qui éborgne, celle qui réprime et celle qui profite. Une autre violence est celle proposée par l'extrême droite et qui rassemble celles et ceux qui ne reprochent qu'une chose aux privilégiés : c'est de ne pas être des leurs. Et nous n'acceptons pas les discours misérabilistes qui nous expliquent que ceux qui se rallient à Le Pen ou à Zemmour sont de braves gens que l'on aurait berné. Comment croire cela au regard des violences policières du dernier quinquennat et quand l'on sait qu'un sondage annonçait, il y a un an, que 60% des forces de l'ordre voteraient Le Pen au second tour ?³ Comment croire cela quand l'on connaît les accointances de l'extrême droite avec Vladimir Poutine ? Comment croire cela quand on entend le discours raciste décomplexé d'une partie de la population ? C'est affligeant mais une minorité non négligeable de Français adhèrent à un projet raciste et autoritaire. L'extrême droite progresse, le jeu dangereux du pouvoir et des media contribue à cet endoctrinement mais le fait est là : il existe en France une minorité nationaliste, xénophobe et violente. Beaucoup de ceux qui choisissent ce camp seront des dindons de la farce, mais ce ne sont pas les premiers que nous plaindrons.

Et puis il y a tous les autres... Celles et ceux qui s'abstiennent et celles et ceux qui se bernent encore d'illusion dans des projets socio-démocrates parce qu'ils ne font pas le bilan d'un siècle d'échec des politiques de « *changement du système par l'intérieur* ». Ils constituent la majorité. Cette force là ne veut pas de la violence qui se présente à elle. Une fois la farce électorale passée, elle va devoir se regrouper dans la solidarité pour faire front. Et la solidarité, il va en falloir pour lutter contre les expulsions des étrangers, contre les expulsions des logements, contre les licenciements dans le public comme dans le privé, pour se chauffer, pour manger, pour se soigner et pour survivre dans un monde qui continue sa course à la mondialisation avec sa cohorte de catastrophes et de malheurs. C'est dans cette France là, qui concentre la majorité de la jeunesse, des salariés les plus modestes, des chômeurs et des précaires que se situe l'humanité et c'est d'entre-elle que surgira un avenir meilleur.

¹ <https://www.resultats-elections.interieur.gouv.fr/presidentielle-2022/FE.html>

² Macron arrivent en tête chez les plus de 65 ans et les 50-64 ans ainsi que parmi les cadres et les classes aisées.

³ « Élection présidentielle : 60 % des forces de l'ordre voteront pour Marine Le Pen au second tour », Inès CUSSAC, Sud-Ouest, 11 mai 2021.

Archives : En 1898, un âne anarchiste candidat à l'Assemblée nationale !

L'écrivain anarchiste Zo d'Axa raillait les parlementaires de la IIIe République en invitant les Parisiens à voter pour son « bourriquet ». Depuis, les animaux ont souvent été utilisés pour rire des politiques. Derrière ce curieux pseudonyme de Zo se cache un libertaire au patronyme prestigieux : Alphonse Galaud de La Pérouse, descendant du célèbre navigateur. Zo d'Axa manie la plume ; une plume si acérée qu'elle lui vaut — autant que sa barbichette de dandy — le surnom de Mousquetaire de l'anarchie.

Pour une fois, il ne tire pas la carriole : il est dessus ! Ce privilège d'un jour, le petit âne blanc, baptisé Nul, le doit à l'élection législative qui se joue en ce dimanche 8 mai 1898. Tant mieux : il fait très chaud dans Paris, et la trotte s'annonce aussi longue que mouvementée entre la butte Montmartre et le cœur de la capitale. Son maître, l'écrivain libertaire Zo d'Axa, l'a voulu ainsi : son « bourriquet », dont il a fait un candidat au scrutin, traversera la ville pour convaincre tous les « lassés de cette république » de lui donner leurs voix. « *Les bulletins blancs, les bulletins nuls compteront enfin [...] Mon élection est assurée !* » ricane le journaliste dans « la Feuille », le journal satirique qu'il a lancé sept mois plus tôt. Avec sa trouvaille loufoque, le pamphlétaire a trouvé le moyen de se payer la tête de ces comédies électorales qu'il exècre. « *Lâne pour lequel je sollicite le suffrage de mes concitoyens est un compère des plus charmants, un âne loyal et bien ferré. Poil soyeux et fin jarret, belle voix* », vante-t-il dans son canard. On ne saurait mieux vendre son poulain à l'élection ! « *Chers électeurs, votez pour lâne Nul, dont les ruades sont plus françaises que les braiments patriotards* », poursuit l'impertinent antimilitariste, ravi de soutenir Nul... « *comme les autres candidats* » : baudet blanc et blanc baudet en quelque sorte, sauf que lui « *ne boit que de l'eau et reculerait devant un pot-de-vin* », affirme l'écrivain anar.

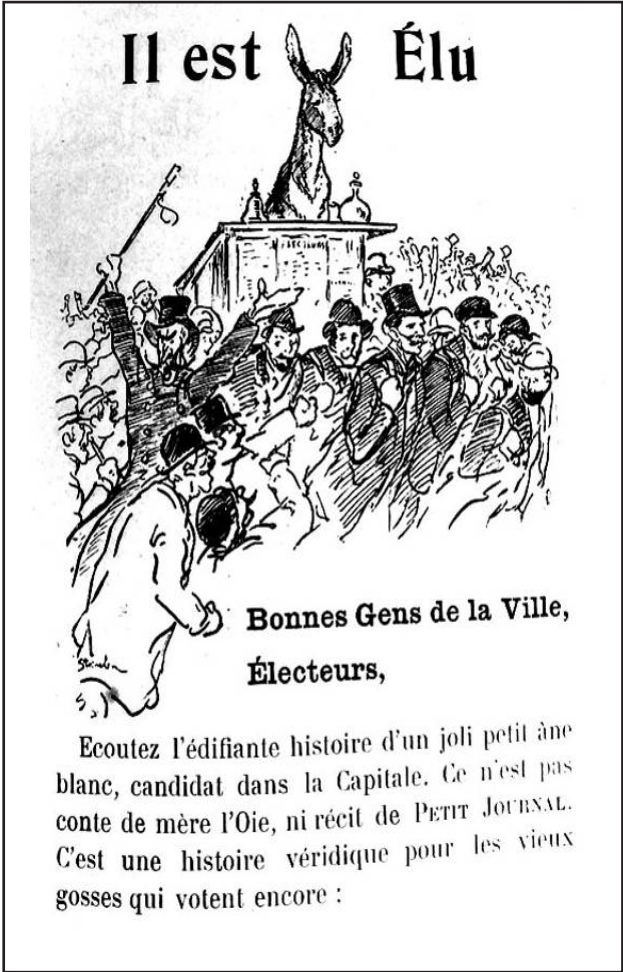


CNT-AIT 3, rue de Boyrie - Pau www.cnt-ait-pau.fr

Un âne anarchiste candidat à l'assemblée nationale (Suite)

Et vlan ! un coup de pied de l'âne contre cette Chambre des députés éclaboussée par les scandales en série.

Le 8 mai à 10 heures, la carriole en forme d'urne où trône le petit âne s'ébranle dans les rues sinueuses de Montmartre. A son passage, les Parisiens s'agglutinent autour du cortège mené par Zo et sa bande railleuse qui braie des slogans à tue-tête : « *Je suis la bête qu'il faudrait à la belle démocratie* » ; « *Bientôt, plus que le suffrage, le dégoût sera universel. Votez Nul !* » ... Ils espèrent que leur sarabande surréaliste avant l'heure réveillera les consciences endormies : « *Ce n'est plus le peuple hardi, coureur de risques, semeur d'idées, briseur de cultes* », a regretté le journaliste dans sa dernière tribune.



Juché comme César sur son char de triomphe, l'âne traverse les Grands Boulevards, les Halles, la Seine, remonte vers le Sénat, puis redescend le boulevard Saint-Michel aux terrasses de café bondées. Des femmes jettent des fleurs, les hommes agitent leur chapeau. Beaucoup rient à gorge déployée. Mais les anars, dans leur démonstration par l'absurde, ne craignent pas de froisser les susceptibilités : « *Lélecteur est un candidat raté... Nommez l'âne, il n'est pas plus bête que vous.* » Certains grognent : « *On ridiculise le suffrage universel !* ». Les esprits s'échauffent mais Nul et ses prophètes poursuivent leur route, enfoncent même un léger barrage de police... Trop, c'est trop. A 15 heures, celle-ci décide de mettre fin au canular. Le candidat et sa carriole sont embarqués. Zo, dans sa « Feuille », s'offrira une dernière ruade : « *La police le remorquait, l'Autorité guidait sa route. La porte de la préfecture ouvrait ses larges battants, et l'âne entra comme chez lui. Tel un vulgaire politicien, l'âne avait mal tourné.* »

Pour aller plus loin : <https://maitron.fr/spip.php?article156864>, notice ZO D'AXA [GALLAUD Alphonse, Victor, dit] [Dictionnaire des anarchistes] par Véronique Fau, version mise en ligne le 20 février 2014, dernière modification le 9 décembre 2018.

Patou.

Ta révolte sur notre blog:
[Communiqué intersyndical de Seine Saint Denis:**](http://comitedelarevolte64.over-</p></div><div data-bbox=)**

Après avoir été attaqué-es dans un mensuel d'extrême-droite, des collègues sont sous la menace d'une mutation-sanction par le DASEN de la Seine-Saint-Denis et le recteur de l'académie de Créteil !

« Depuis le début de l'année scolaire, les collègues de l'école élémentaire Pasteur à Saint-Denis ont alerté la DSDEN 93, en envoyant des fiches SST et RPS, concernant la non organisation de l'école et la mise en danger des élèves et des enseignant-es. Sans avoir reçu l'équipe enseignante, le DASEN 93 et le recteur, au lieu de réunir un CHSCT extraordinaire, décident de diligenter une enquête administrative. Pendant le déroulement de l'enquête, dans un mensuel d'extrême-droite paraît un article (janvier 2022) et sur You Tube une vidéo (février 2022) qui sont consacrés à un prétendu « gauchisme à l'école ». Sous couvert d'anonymat, la directrice décrit des situations totalement fausses et délirantes qui se dérouleraient dans cette école. Ces allégations diffamatoires mettent en cause des collègues qui sont clairement nommé-es et reconnaissables. Pour certains leurs numéros de téléphone personnels sont même identifiables. Les collègues demandent à être protégé-es par le rectorat et ont déposé une main courante. Malgré toutes ces menaces, les collègues ont poursuivi leur mission de service public d'éducation auprès de leurs élèves, tout en subissant une enquête administrative à charge.

Que se passe-t-il ensuite ?

Alors que les conclusions de l'enquête ne sont pas connues, que l'arrivée d'une nouvelle direction fin janvier 2022, a enfin permis de retrouver un climat serein entre tou-tes les acteur-trices de l'école (parents, équipe enseignante et élèves), lundi 4 avril, 6 collègues reçoivent un courrier les prévenant de mutations-sanctions dites « dans l'intérêt du service ».

Le DASEN 93 et le recteur de Créteil, en pleine campagne présidentielle où l'extrême-droite est au plus haut dans les sondages, prennent donc le parti de la directrice qui a jeté en pâture ses collègues dans un magazine d'extrême-droite et sanctionnent des membres de l'équipe enseignante. Equipe qui a le tort d'être investie auprès de leurs élèves et qui ne répond pas forcément à toutes les injonctions ministérielles.

Le climat nauséabond de banalisation des idées d'extrême-droite a des conséquences concrètes et graves pour celles et ceux qui en sont victimes. Depuis des semaines, ces collègues ainsi que tout le reste de l'équipe sont désormais sous la menace des réseaux d'extrême-droite. Et ce, sans qu'aucune réponse n'ait été donnée par le recteur à leur demande de protection fonctionnelle.

Cette décision de mutation est injuste, incohérente et irresponsable, compte-tenu du climat qui s'apaisait depuis plusieurs semaines dans cette école.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU 93, SNES-FSU 93, CGT Educ'action 93, Sud éducation 93 et CNT éducation 93 apportent leur soutien à l'équipe enseignante et continueront de combattre les idées et les méthodes de l'extrême-droite. Elles exigent le maintien sur l'école des 6 collègues menacé-es de mutation-sanction. »

Vous pouvez signer la pétition en ligne au lien suivant :

https://www.change.org/p/pas-de-mutation-pour-les-6-de-pasteur?utm_content=cl_sharecopy_32917153_fr-FR:6&recruited_by_id=58d2ef70-b576-11ec-836e-1be830bce45d&utm_source=share_petition&utm_medium=copylink&utm_campaign=psf_combo_share_message&utm_term=psf_combo_share_initial&share_bandit_exp=message-32917153-fr-FR

Et envoyer des dons de soutien sur la cagnote en ligne: <https://www.papayoux.com/fr/cagnotte/soutien-aux-6-de-pasteur>

Lettre ouverte de RESF 64 et du CRDE

Monsieur le Président.
Monsieur le Maire.
Monsieur le Préfet.

Depuis plusieurs mois déjà, nous vous alertons sur la situation insupportable, dans la ville de Pau et son agglomération, que vivent de jeunes mineurs étrangers isolés (appelés MNA : Mineurs Non-Accompagnés), auxquels l'Aide Sociale à l'Enfance n'a pas accordé sa protection, contestant leur minorité et leur isolement.

Les jeunes dont il s'agit sont ceux qui contestent cette décision administrative devant le Juge. Cette décision administrative de l'ASE ne modifie pas leur état-civil : ils sont toujours à considérer comme mineurs jusqu'à l'ultime décision judiciaire qui tranchera. Ces jeunes sont à la rue pendant le temps de leur recours.

Plusieurs articles dans les médias locaux se sont fait l'écho de leur vie à la rue, de leurs souffrances et leurs angoisses pendant la longue période du recours (jusqu'à un an et demi !), ainsi que de notre mouvement en leur faveur. Le refus de l'Education Nationale de les scolariser, alors que des dispositifs sont prévus à cet effet et qu'ils ont droit à une scolarisation est inacceptable. C'est d'autant plus terrible que nombre de ces jeunes ainsi mis à la rue et qui déposent un recours voient ensuite leur minorité reconnue par le juge au terme de plusieurs mois de procédure, et sont alors remis sous la protection de l'ASE.

Une vingtaine d'adolescents sont actuellement en relation avec nos associations. Ce n'est qu'une partie d'entre eux, ce que nous confirme le Conseil départemental (Direction des Solidarités Humaines).

Le 10 février dernier, le président Lasserre a pris la décision de mettre en place pour ces jeunes garçons un hébergement temporaire jusqu'à la fin de la période hivernale, il a récemment prolongé ce dispositif jusqu'au 15 avril, après nous avoir reçus le 24 mars. Après quoi ces jeunes retourneront à la rue, dépendant d'un 115 surchargé et irrégulier. ... Autant nous remercions le président Lasserre pour sa décision positive, autant nous sommes plus qu'inquiets pour ce qui va suivre pour ces adolescents : le retour à la rue, le désœuvrement, les longues recherches pour trouver un hébergement, se nourrir, se poser, ... tout cela avec l'angoisse de l'issue d'une procédure judiciaire considérablement ralentie actuellement.

Le président Lasserre avait assorti sa décision d'hébergement temporaire d'une annonce forte : l'hébergement temporaire devait permettre un délai pour pouvoir tenir une réunion quadripartite associant au Département, les services de l'Etat, la Ville de Pau et les parlementaires. La motivation de cette réunion était la recherche d'une solution humaine et viable à la situation intolérable de ces jeunes pendant la durée du recours. Le président Lasserre, sensible à ces souffrances, souhaitait que l'effort soit partagé, que « chacun en prenne sa part ». Nous souscrivons à ces propos, tout en soulignant que depuis septembre 2020 l'effort a uniquement reposé sur les épaules des militants, bénévoles et adhérents de nos associations, avec très peu de moyens.

Nos collectifs ont été reçus par Mme Moreau pour les services de l'Etat. Trois des neuf parlementaires ont répondu à nos courriers, en nous recevant ou en relayant notre dossier. Nous sommes toujours en attente d'une réponse de la Ville de Pau à nos sollicitations répétées. Ces rencontres « bipartites » ne sont pas suffisantes, les failles législatives permettant à chaque acteur institutionnel d'arguer qu'il respecte la Loi existante et de se défausser de la recherche d'une solution.

Mais la réunion quadripartite annoncée et promise le 10 février n'a pas eu lieu. Par cette lettre ouverte, nous relançons notre appel et notre demande. Nous voulons travailler avec vous à la recherche d'une solution pour ces jeunes à la rue, isolés, non-scolarisés, en déshérence complète.

1. Nous vous demandons instamment de vous accorder pour préparer et convoquer une (ou plusieurs si nécessaire) réunion(s) de travail réunissant le Département, l'Etat et la Municipalité avec l'objectif de construire et décider d'un dispositif local d'hébergement destiné à ces jeunes pendant la durée de leur recours. C'est le premier objectif : à court terme.
2. Dans le même temps, nous souhaitons travailler pour le long terme et une visée nationale, avec les parlementaires du département pour porter l'initiative d'une modification de la Loi dans le sens de l'inscription de la présomption de minorité accordée à ces jeunes pendant le temps de leur recours.
3. Enfin, dans l'immédiat, nous vous demandons de prolonger le dispositif d'hébergement temporaire jusqu'à la mise en place d'un dispositif local porté en commun.

Nous n'ignorons pas que l'actualité est chargée, mais nous nous permettons de penser que, dans les temps que nous vivons, l'actualité sera toujours chargée. Tous les exilés et réfugiés ont droit à la même attention de notre part.

Dans l'attente d'une réponse prompte, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Les Collectifs CRDE et RESF 64.